

LA GROSSE CAGNOTTE DE NOTRE VIE GOURMANDE

Le courrier que vous avez reçu de **NOTRE VIE GOURMANDE** (Valloris - 06) vous incite à lire, impérativement, le message suivant : « Vous avez gagné la grosse cagnotte ! Nous devons effectuer le versement obligatoire de la somme de 1 650 000 Eurocents (1 million six cent cinquante mille d'euros cts) par chèque bancaire à notre grand gagnant, **M. LAMY** ! »

NOTRE VIE GOURMANDE sait manipuler les leviers psychologiques pour vous faire répondre à cette offre publicitaire et vous faire commander :

- ⇒ En jouant sur un « effet loupe » pour l'annonce du gain, exprimé en centimes et non pas en euros (effectivement, un gain de 16 500 € serait moins parlant).
- ⇒ En mentionnant, en petits caractères, une formulation restrictive « Liste des prix soumis à aléas ».
- ⇒ En positionnant, subtilement, une virgule après la formulation « à notre grand gagnant », ce qui permet d'interpeller le destinataire du pli (qui n'est pas spécialement le gagnant de ce montant).

En fait, votre participation à ce jeu vous permettra, uniquement, de gagner un bon d'achat de 2 € (seul un heureux et unique gagnant recevra le chèque bancaire de 16 500€).

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)